

# Bulletin municipal 2024



**LE PETIT BELGEARDAIS**

# SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Édito   | 3  |
| Présentation des équipes                                | 4  |
| État civil 2023   | 5  |
| Retour sur l'année 2023 / 1 <sup>er</sup> semestre 2024 | 6  |
| Les projets à venir                                     | 14 |
| Tarifs  | 17 |
| Informations pratiques                                  | 18 |
| Rappel des règles pour le bien vivre ensemble           | 20 |
| Les déchets   | 22 |
| Les finances communales                                 | 24 |
| Balade à Belgeard                                       | 26 |
| Les associations  | 27 |
| L'école municipale                                      | 34 |
| Les artisans de la commune                              | 38 |
| À vos agendas   | 39 |

# ÉDITO

## Le mot du Maire

Dans ce monde troublé, nous devons garder des liens au sein de notre commune aussi; nous sommes heureux de relancer le bulletin municipal qui est le reflet de nos réalisations et de la vie au sein de Belgeard.

Grâce à une équipe municipale dynamique et motivée, nos secrétaires compétentes et à l'écoute, notre personnel technique dévoué, je suis confiant dans l'aboutissement de nos projets.

Nous avons la chance d'avoir une équipe enseignante solide et fiable depuis de nombreuses années et nous devons absolument maintenir l'école qui est l'âme du village. Nous garderons toujours en mémoire le souvenir de Jean-Pierre Chouzy, parti trop tôt, qui a permis la réouverture de l'école.



Réouverture de l'école le 2 septembre 2003



LELIÈVRE Jean-Pierre au côté de ses deux prédécesseurs: Jean-Pierre CHOUZY et Michel LAUMONIER

Le vivre ensemble est essentiel, aussi nous soutenons les associations, très actives, qui permettent ces moments de partage à Belgeard.

Pour la sécurité des biens, une équipe de référents volontaires, en partenariat avec les services de l'État, a été mise en place, dans le cadre de la Participation Citoyenne dont les panneaux ont été installés à l'entrée de la commune.

Voici quelques projets pour la fin 2024 et l'année 2025 :

- \* les travaux d'assainissement qui sont nécessaires dans le centre bourg
- \* l'implantation d'un nouveau système de lagunage par filtre planté (solution naturelle de traitements des eaux usées), afin de répondre aux exigences environnementales et à l'évolution de la population,
- \* la sécurité routière pour la protection des citoyens,
- \* la relance de la construction d'un nouveau lotissement,
- \* la végétalisation de la cour de l'école,
- \* la liaison douce entre l'ancien bourg et le bourg de Belgeard.

J'espère que vous avez passé un bel été.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée en conservant un esprit olympique.

Jean-Pierre LELIÈVRE

## LE CONSEIL MUNICIPAL



LELIÈVRE Jean-Pierre  
Maire



BEAUDET Julie  
1<sup>ère</sup> adjointe



POULEYN Gilbert  
2<sup>ème</sup> adjoint



PROVOST Audrey  
3<sup>ème</sup> adjointe



BEAUDOIN  
Fabienne



BOUDONNET  
Fabrice



BROCHARD  
Bernard



CAILLEAU  
Ludovic



FROMENTIN  
Jérôme



GOUGEON  
Sandrine



GUIHERV  
Jérôme



HAMOND  
Gaëlle



SZCZESNY  
Ludovic



THOMAS  
Alain

## LE PERSONNEL COMMUNAL



- ⇒ Mathilde DEROUET : ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles )
- ⇒ Fatna ARRARMANE : agent périscolaire
- ⇒ Christelle VIALLATTE : secrétaire de Mairie
- ⇒ Béatrice DOUHET : secrétaire de Mairie
- ⇒ Jérôme RICHARD : agent technique
- ⇒ Et Nathalie MAILLARD : agent périscolaire nouvellement arrivée



# ÉTAT-CIVIL 2023

## Naiissances :

THUAULT Malo  
RIANDIÈRE Maël  
BARROCHE Malo  
BARBAULT Julia  
DUPIN Éléa  
MOISY-KIEFER Lyana  
LIOT Amy

24 janvier 2023  
8 février 2023  
1er mars 2023  
2 mars 2023  
13 septembre 2023  
10 octobre 2023  
14 décembre 2023

## Mariages :

BARRIER Kévin et LAUTRAM Prescilia  
GÉRAULT Christopher et HUNAUULT Charlène

3 juin 2023  
3 juin 2023

## Décès :

BOITARD née DE BACKER Muguette  
BOITARD Gilles  
MOREAUX née BUNEL-MARCHAL Danielle  
GUILMARD Maurice  
JUPIN née HUE Jocelyne

16 juillet 2023  
23 septembre 2023  
10 décembre 2023  
23 décembre 2023  
24 décembre 2023



## FEU !!!!!

1 feu, 3 jours, 3 spectacles, 570 Belgeardais(es)  
Un récapitulatif en image de ces 3 jours, les 6, 7 et 8 juin 2023 !

Merci aux « Entrelacés » pour leur accompagnement en amont  
et tout le long de ces 3 jours !

Tous les ans, les 13 & 14 juillet a lieu le festival Les Entrelacés à Lassay Les  
Châteaux.

Cérémonie d'ouverture



Pour la 1<sup>ère</sup> soirée, le  
théâtre était à l'honneur avec la  
Compagnie « Chiendent  
théâtre »



Les classes de Benoit et de  
Vanessa à la découverte du  
monde des abeilles de  
Gilbert



Corinne Ernoux et la chorale itinérante de FEU !



La garderie musicale avec Sabrina et Jacqueline



Le sport à l'honneur (Gym, Football et Tut Vroum Pouet !)



Isabelle, ses élèves et les cerceaux !



Le grilleur public : Jérôme  
La grilleuse public : Geneviève  
et la voiture mystère



## DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Un chantier « Argent de Poche » a eu lieu les 10, 11 et 12 juillet 2023.

Cinq adolescents ont répondu présents : Maëlys DUVIAU, Clara FROMENTIN, Élixa BEAUDOIN, Chloé SZCZESNY et Romane GÉRAULT.

Pour ce chantier, leur mission consistait au grand nettoyage de fin d'année de l'école (encadré par Mathilde DEROUET et Sabrina POURIEL) ainsi qu'à l'entretien des espaces verts (encadré par Jérôme RICHARD).

Le dernier chantier « Argent de Poche » a eu lieu les 22, 23 et 24 avril 2024.

Trois adolescents ont répondu présents : Maëlys DUVIAU, Chloé SZCZESNY et Maxence LETERTRE. Leur mission était le nettoyage des classes à l'école ainsi que l'entretien des espaces verts.



Pour être candidat au dispositif « Argent de Poche », vous devez être âgés entre 16 ans révolus et 18 ans non révolus à la date de l'inscription. Ces chantiers sont rémunérés à hauteur de 15€ par matinée, par la commune.

Vous êtes encadrés par nos agents communaux concernés selon les tâches proposées. Un dossier d'inscription est à retirer et à retourner complété auprès de la mairie

# COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

Les enfants de CE2, CM1 et CM2 de la classe de Madame MAUGET, en présence de Monsieur le Maire, se sont rendus au cimetière de Belgeard, le mardi 7 novembre 2023 pour se recueillir et déposer une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats morts pour la France.



Retour sur l'année 2023 / 1<sup>er</sup> semestre 2024

## PARTICIPATION CITOYENNE



Le dispositif de l'opération « participation citoyenne » vise à mobiliser la population dans des opérations d'auto surveillance et de sécurisation des biens à Belgeard.

Le protocole participation citoyenne (entre la Préfecture, la Gendarmerie et la Commune) a été signé le 7 février 2024.

Ce dispositif s'appuie sur un réseau de référents volontaires :

- SIMON Corentin : 06.45.66.40.65.
- CHASSIN Sabrina : 06.62.12.16.69.
- GOUPIL Jean-Michel : 06.80.17.14.68.
- COUSIN Chantal : 06.88.18.57.23.
- GRANDIN Jean-Michel : 06.81.44.17.09.
- SZCZESNY Ludovic : 06.70.11.93.93.

Ces référents seront en relation privilégiée avec la gendarmerie.

N'hésitez pas à les contacter, ainsi que la mairie, si vous constatez une circulation de véhicules ou de personnes suspects.

**ANTICIPATION = Prévenir - Communiquer - Alerter**

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Les témoins passifs d'hier peuvent devenir les victimes de demain. Aviser rapidement et précisément la gendarmerie, en composant le 17.



## COLIS DES AÎNÉS ET GALETTE DES ROIS



La fin de l'année 2023 s'est terminée par la traditionnelle distribution des colis aux aînés de notre commune. 36 personnes de plus de 70 ans ont reçu la visite des conseillers municipaux qui se sont fait un plaisir de leur remettre des paniers garnis de jus d'orange, gâteaux, confiture et autres petits plaisirs gustatifs.

Ces mêmes aînés ont été conviés le samedi 27 janvier 2024 à la salle de l'Orée du Bois pour déguster la galette des rois. Une quinzaine de personnes a répondu à l'invitation.

A cette occasion, le maire, Jean-Pierre LELIEVRE, a présenté ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et a évoqué les futurs projets pour l'année 2024. Les aînés ont apprécié de se retrouver pour ce moment de convivialité et de jeux de cartes.



# LOGEMENTS LOCATIFS DE LA COMMUNE

Belgard dispose de 4 logements locatifs situés à proximité de l'école dans la rue du Muguet. Actuellement, ces 4 logements sont occupés.



Des travaux ont été réalisés courant

2023/2024 :

- 29 rue du Muguet : réflexion et amélioration de l'isolation de la toiture.
- 26 rue du Muguet : rénovation de l'escalier, pose de parquet au RDC, peinture des murs au RDC et aménagement de la cuisine.

Souhaitons une bonne continuation à l'ensemble de nos locataires.

## TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

### Salle des fêtes

À la suite des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes en 2022 (isolation intérieure, réflexion des murs et mise en place d'une pompe à chaleur), les travaux de mise en conformité électrique ont été planifiés à la suite de non-conformités réglementaires. La commission de sécurité préfectorale exigeait légalement la remise d'une RVRAT (rapport de vérification réglementaire après travaux).

Les travaux de mise en conformité électrique par reprise complète du tableau général, de changement de plusieurs disjoncteurs différentiels ainsi que diverses améliorations ont permis d'obtenir un rapport favorable en date du 12 septembre 2023.

La salle communale a également bénéficié d'une pose de porte aux normes anti-feu entre le local de stockage et le couloir d'accès. Les prochains travaux prévus en 2024 sont :

- Pose d'un disjoncteur différentiel tarif jaune 125 A
- Pose de prises étanches dans la cuisine
- Prise 20 A pour l'alimentation extérieure lors d'animations

La couverture Wifi a été étendue jusque dans la grande salle, par des répéteurs. Il y est maintenant possible d'accéder au réseau Internet.

### Église

Le paratonnerre de l'église a été posé et mis aux normes. Le chauffage au gaz, non conforme est définitivement condamné. La remise en état de l'horloge et du fonctionnement des cloches est budgétée sur l'année 2024, selon la disponibilité de la société en charge des travaux.

### Salle de l'Orée du bois

Le tableau électrique de l'Orée du Bois a été sécurisé. Le chauffage par radiants de cette salle qui sert également de cantine pour les scolaires est fiabilisé et se gère à la demande par une temporisation sur un bouton d'appel. Les circuits électriques entre les locaux de l'ancien restaurant et du logement communal 26 rue du Muguet sont dorénavant dissociés.

# ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les économies d'énergie sont des axes de réflexion et d'action importants pour les communes, non seulement pour une bonne gestion des ressources mais aussi pour le bien-être des habitants dans les bâtiments communaux. Nous sommes confrontés à des défis en matière d'accès à l'énergie, d'augmentation des tarifs et de préservation des ressources naturelles.

En maîtrisant et limitant les consommations d'énergie, les communes peuvent également espérer contenir, voire réduire leurs factures d'électricité et de chauffage, ce qui est important pour éviter à l'avenir des situations de précarité énergétique. Cela passe par l'adoption de bonnes pratiques en matière d'exploitation, de construction, d'équipements publics et d'aménagement du territoire.

Le Conseil Municipal en a rapidement fait un thème majeur et démarré des actions de contrôle, de suivi et d'amélioration de nos consommations énergétiques :

– Travail par tranches sur la rénovation de l'éclairage public :

- \* 2023 : rénovation de l'éclairage de la rue du Muguet et de la place de la mairie
- \* 2024 : rénovation de l'éclairage de l'Ancien Bourg et une partie du lotissement des 3 chênes

– Salle communale :

- \* Impact positif de l'isolation
- \* Moindre consommation de la pompe à chaleur
- \* Sécurisation du tableau électrique

– Orée du bois :

- \* Equilibrage des phases
- \* Adaptation des consommations aux temps de présence

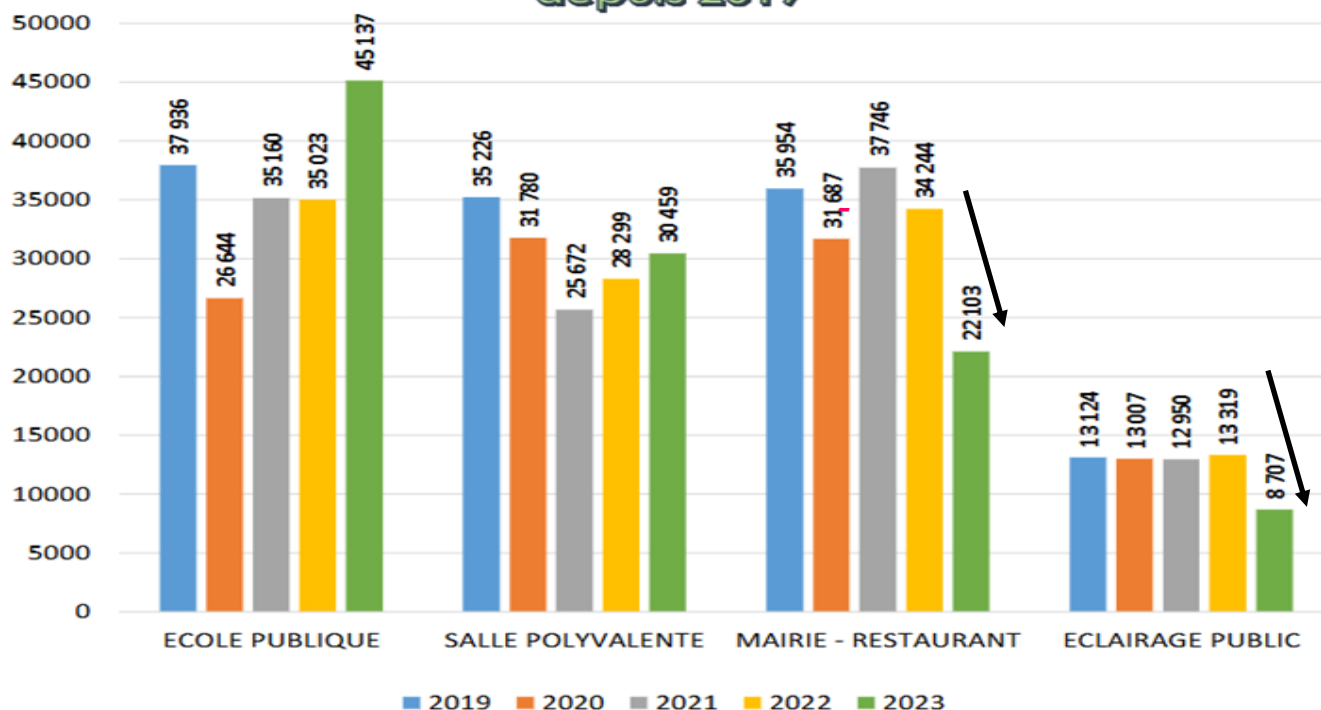
– Suivi des consommations par bâtiments

La commune de Belgeard est accompagnée par la Communauté de Communes qui met à disposition un outil d'analyse corrigé des températures moyennes annuelles.

Les actions réalisées à l'Orée du Bois et au niveau de l'éclairage, au regard des graphiques, sont bénéfiques :

- diminution de 35% de la consommation électrique
- diminution de 35% pour l'éclairage

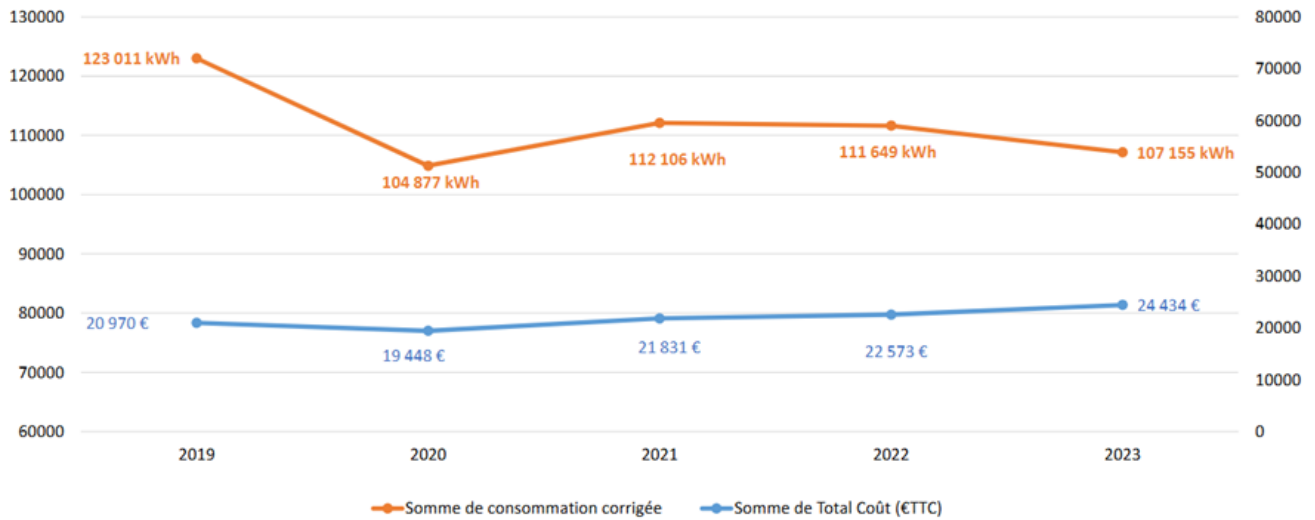
Consommations corrigées de chaque site depuis 2019



Éclairage public (5 armoires) et tous bâtiments confondus, l'économie réalisée par rapport à l'année de référence 2019 approche les 13 %. Les années « COVID » de 2020 et 2021 restent atypiques car les comportements économiques ont été profondément bouleversés. Le gaz propane sera progressivement abandonné avec démantèlement probable des citernes enterrées. L'église n'est plus chauffée.



### Evolution de la facture globale et de la consommation corrigée



### Rappel des chiffres clés

|                            | Electricité | Eclairage public | Fioul      | Gaz propane | Total       |
|----------------------------|-------------|------------------|------------|-------------|-------------|
| <b>Conso corrigée 2019</b> | 92 368 kWh  | 13 124 kWh       | 17 038 kWh | 481 kWh     | 123 011 kWh |
| Facture 2019               | 16 631 €    | 2928 €           | 1437 €     | 80          | 20 967 €    |
| <b>Conso corrigée 2022</b> | 81 323 kWh  | 13 319 kWh       | 13 800 kWh | 524 kWh     | 111 649 kWh |
| Facture 2022               | 17 455 €    | 3582 €           | 1448 €     | 87 €        | 22 573 €    |
| <b>Conso corrigée 2023</b> | 73 041 kWh  | 8707 kWh         | 24 882 kWh | 525 kWh     | 107 155 kWh |
| Facture 2023               | 18 097 €    | 3377 €           | 2873 €     | 87 €        | 24 434 €    |

Les prochaines actions pour l'année 2025 seront centrées sur l'école communale avec :

- diagnostics thermiques des différentes classes
- mesure de la qualité de l'air
- impact des actions de végétalisation de la cour
- étude pour changement de la chaudière

# ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la santé publique, les communes sont tenues d'avoir un réseau d'assainissement conforme. L'assainissement des eaux usées est un enjeu majeur pour limiter la pollution des milieux aquatiques et préserver la qualité de l'eau potable.

Le réseau d'assainissement collectif permet de collecter les eaux usées des habitations situées en milieu urbain, des industries et des commerces, de les traiter dans une station d'épuration et de les rejeter conformément aux normes en vigueur. Ce réseau doit être dimensionné en fonction de la population desservie et des caractéristiques du territoire pour garantir un traitement efficace des eaux usées.

## L'état actuel

Les débits et charges reçus par la station d'épuration (STEP) sont en limite de sa capacité.

La STEP à lagunage naturel à 2 bassins, mise en service en 1985, est dimensionnée pour 191 habitants soit 33 m<sup>3</sup> d'eau par jour.

Les réseaux d'assainissement, de type unitaire, de la commune sont vieillissants et apportent en moyenne environ 180 m<sup>3</sup> par jour d'eaux claires à la STEP. Elle est en surcharge hydraulique car les eaux pluviales, à certains endroits de la commune sont encore mélangées aux eaux dites « grises ».

Actuellement, la STEP ne peut pas proposer un temps de séjour suffisant pour assurer un bon traitement biologique. Les eaux traitées issues de la station font régulièrement l'objet d'un dépassement des limites de qualité.

## Le projet de rénovation

Comme la consommation journalière d'eau par habitant est d'environ 70 litres, pour une population projetée de 350 équivalent-habitant le débit sanitaire acceptable par l'équipement doit être doublé. Notre nouvelle station sera dimensionnée pour un débit nominal de 65 m<sup>3</sup> /jour.

Le projet sera implanté sur la parcelle cadastrée n° 826 section B, terrain récemment acquis.

L'impact des eaux de la station d'épuration, via le ruisseau du Touroux qui représente moins de 1 % du débit total de la rivière ARON, sera très faible.

La filière de traitement envisagée pour la STEP sera de type filtres plantés de roseaux. Son intégration au paysage est très bonne. Aucune odeur ne sera ressentie aux alentours de la STEP.

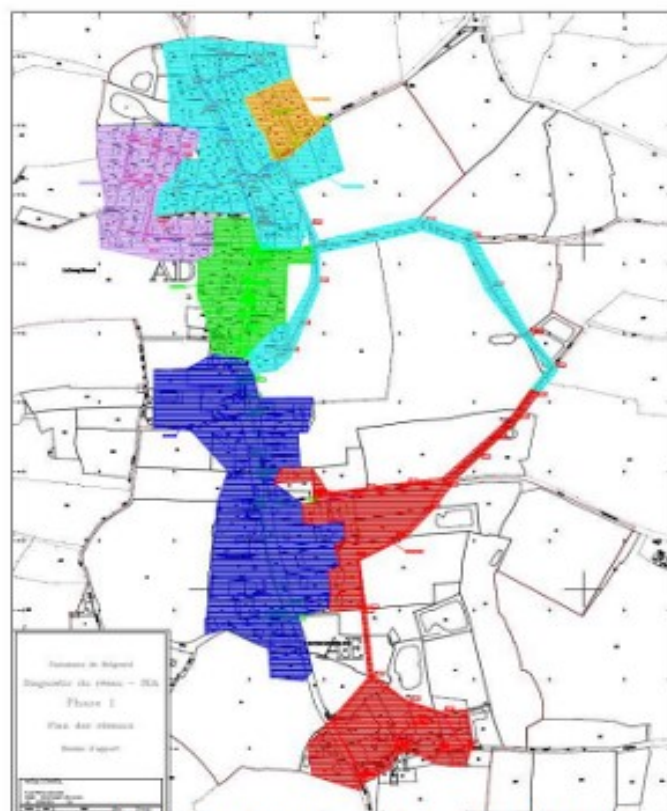
Une station d'épuration utilisant des roseaux est un système de traitement des eaux usées qui sont d'abord collectées puis transférées vers des bassins où se trouvent des lits de roseaux. Ils agissent comme des filtres naturels en absorbant les polluants et en permettant aux bactéries bénéfiques de se développer et dégrader les matières organiques. Une fois traitées, les eaux seront rejetées dans le ruisseau Touroux comme pour la station actuelle.

Le schéma directeur assainissement prévoit la mise en œuvre du programme de travaux réseaux avant la construction de la nouvelle unité de traitement. C'est la priorité n°1 surtout sur les zones du village qui sont encore en réseau dit « unitaire » où les eaux pluviales et les eaux grises passent dans le même tuyau.



Le programme de travaux envisagé est le suivant :

- \* Second semestre 2024 : étude de mise en œuvre de la priorité 1 du programme réseau
- \* Premier semestre 2025 : travaux de priorité 1 sur le réseau
- \* 2025 : étude de la filière de la nouvelle unité de traitement
- \* 2025-2026 : construction de la nouvelle unité de traitement et neutralisation de la station actuelle
- \* 2025-2026 : étude de mise en œuvre de la priorité 2 du programme réseau.
- \* 2026 : travaux de priorité 2 sur le réseau.



La commune a ouvert récemment un appel d'offres pour déterminer l'entreprise qui aura la maîtrise d'œuvre du projet global. Il faut aussi intégrer que l'assainissement passera sous la responsabilité de la Communauté de Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les obligations respectives entre les travaux et obligations sur les domaines publics et privés seront détaillées lors de réunions publiques pour les résidents concernés.

### Le financement

Le projet global se monte à environ 1.4 M€ dont 400 k€ pour la station.

Le financement doit bénéficier d'une enveloppe de subvention à hauteur de 80 % avec les contributions cumulées de l'Agence de l'Eau et du Département.

Les 20 % restant sont à la charge de la commune sur les exercices 2024 et 2025. Il sera financé par un prêt de 350 k€ sur 35 ans contracté auprès de la Banque des Territoires.

## VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE

Depuis septembre 2023, le conseil municipal, le corps enseignant et l'ensemble des enfants se sont engagés et mobilisés dans un projet de végétalisation de la cour d'école de Belgeard ; un travail qui a été mené en collaboration avec la CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) de Mayenne.

L'objectif est la diminution de la température dans les classes et dans la cour notamment lors d'épisodes de canicules.

Courant avril 2024, la CPIE a présenté ses conclusions dont le zonage est présenté ci-dessous.



Le conseil et le corps enseignant mène un travail de réflexion avec la paysagiste Clément Breton qui nous accompagne tout au long du projet.

## ANTENNE-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Une antenne-relais sera installée près du chemin d'accès aux lagunes. La société ATC et la municipalité ont signé une convention pour installer une antenne relais de 36m de hauteur. Ce support permettra ensuite à différents opérateurs de téléphonie mobile d'améliorer l'accès au réseau téléphonique sur la commune de Belgeard et ses environs.

Les opérateurs ont pour obligation de couvrir 90 % du territoire en 4G à 800 Mhz et 75 % en 5G à 2.6Ghz. Notre zone rurale est actuellement une « zone blanche » assez mal couverte par les réseaux de téléphonie mobile. La proximité d'une antenne relais aura comme effet induit de diminuer la puissance d'émission des téléphones mobiles.

Une fiche d'information est disponible sur le site [www.radiofrquences.gouv.fr](http://www.radiofrquences.gouv.fr).

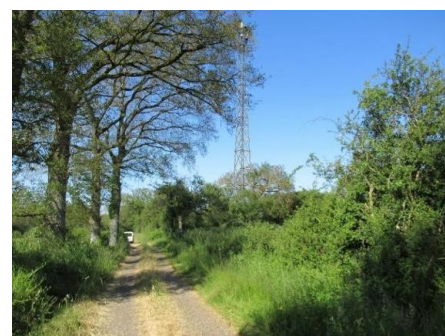


Photo montage

## LOCATION SALLES

| Caution : 300 €                                | Du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre |              | Du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril |              |
|--|--|--------------|--|--------------|
|  | Commune                                | Hors commune | Commune                                | Hors commune |
| <b>SALLE DES FETES (170 personnes max)</b>     |  |              |  |              |
| Salle + cuisine (journée)                      | 147                                    | 231          | 189                                    | 273          |
| Salle + cuisine + vaisselle (journée)          | 175                                    | 280          | 217                                    | 322          |
| Salle + cuisine (forfait weekend)              | 210                                    | 330          | 270                                    | 390          |
| Salle + cuisine + vaisselle (forfait weekend)  | 250                                    | 400          | 310                                    | 460          |
| Caution ménage                                 | 200 euros                              |              |  |              |
| <b>SALLE L'ORÉE DU BOIS (50 personnes max)</b> |  |              |  |              |
| Journée  | 91                                     | 140          | 119                                    | 189          |
| Forfait weekend                                | 130                                    | 200          | 170                                    | 270          |
| Caution ménage                                 | 100 euros                              |              |  |              |

## CENTRES AÉRÉS

## TARIFS CANTINE GARDERIE 2024/2025

Se renseigner auprès de la  
mairie de  
La Bazoge-Montpinçon  
02.43.04.82.61  
ou  
de la mairie de Commer  
02.43.00.45.30

Garderie  
matin  
à partir de 7h20  
1 €

Cantine  
4.50 €

Garderie soir  
jusqu'à 18h30  
1.50€  
Goûter compris

## CONCESSION DE CIMETIÈRE

### Concession cimetière

Concession de 30 ans 60 €  
Concession de 50 ans 120 €

### Colombarium et caverne

Concession de 30 ans 40 €  
Concession de 50 ans 70 €  
Case 690 €



## PANNEAU POCKET

La commune de Belgeard utilise l'application « Panneau Pocket » pour informer la population sur les différents évènements qui se passent sur la commune. Cette application est gratuite.



## DÉPÔT DE PAIN

Un distributeur de baguettes est installé à côté de la mairie.

Il est rechargé tous les jours.

Fournisseur : La Huche Romaine à JUBLAINS



## PIZZA À EMPORTER

Le jeudi soir, vente de pizzas à emporter sur la place de l'église de 18h à 20h30.



## AUTORISATION D'URBANISME

Vous souhaitez : construire, agrandir, installer une pergola, un abri de jardin, une clôture, un velux, etc.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de s'adresser à la mairie pour connaître la démarche à suivre et obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux ou consulter le site : <https://www.ville-mayenne.fr/utile/urbanisme>

Les autorisations sont déposées en mairie et sont ensuite transmises pour instruction au service du droit des sols de Mayenne Communauté.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Grâce à cette plateforme, vous n'avez donc plus besoin de vous déplacer et vous pourrez suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

<https://gnau36.operis.fr/mayennecommunaute/gnau/#/>

# FRANCE SERVICES

**France services**  
à Mayenne  
à Lassay-les-Châteaux

Un lieu unique pour vos démarches administratives

Santé Famille Emploi Habitat Accès aux droits Impôts Retraite



Un accueil de proximité gratuit et ouvert à tous

MAYENNE communauté

## VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Nées de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, Mayenne Communauté se dote de deux France services : une à Lassay-les-Châteaux et une seconde à Mayenne.

Avec ces France services, c'est un **service public de proximité, plus humain et plus accessible** qui est déployé au plus près des habitants.

Cet espace **ouvert à tous, confidentiel et gratuit**, permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Agence nationale des titres sécurisés



**France services**

à Mayenne



Hôtel de Ville et de Communauté  
10, rue de Verdun

Du lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h30

02 43 30 48 55

franceservices.mayenne@mayennecommunaute.fr

Sur rendez-vous, vous pouvez aussi être accueillis en permanence par la CAF et le Conciliateur de Justice.

## DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)

La commune de Belgeard a installé un nouveau défibrillateur Automatisé Externe.

Il est disponible à proximité de l'entrée de la Mairie.

## LISTE DES ASSISTANT.E.S MATERNELLES SUR LA COMMUNE

La liste des assistant.e.s maternelles exerçant sur la commune est mise à jour régulièrement sur le site de la commune : [www.belgeard.fr](http://www.belgeard.fr)

Onglet Espace pratique / Enfance et jeunesse / Assistantes maternelles sur la commune



# RAPPEL DE RÈGLES POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

## ANIMAUX de COMPAGNIE

La mairie a régulièrement des remontées concernant les aboiements de chiens. Certains chiens aboient continuellement lors de l'absence de leurs propriétaires.

Merci à tous propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Il est formellement interdit aux propriétaires d'animaux domestiques ou à leurs gardiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs, bandes piétonnières ou toute autre partie de la voie publique réservée à la circulation des piétons, les places, le mobilier urbain, les espaces verts, les jardinières et les façades d'immeubles ou les murs de clôture.



Au-delà des risques d'accidents de la voie publique que l'on encoure à laisser son chien divaguer (sans surveillance effective de son maître et hors de portée de voix ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres), il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (...),

Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut également faire l'objet d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe dont le montant maximal s'élève à 150 € si l'infraction a été constatée par le maire ou la gendarmerie.

## **HORAIRE\$ des TRAVAUX de BRICOLAGE** **JARDINAGE**



### Le jours ouvrables

De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

### Samedis et mercredis

De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

### Dimanches et jours fériés

Interdits (article 1 - Arrêté municipal du 27/11/2001)

Merci à tous de veiller à respecter ces horaires

## **ENTRETIEN DE TROTTOIR\$ ET DES CANIVEAUX**

Il incombe à chaque propriétaire d'entretenir les trottoirs et caniveaux situés devant sa façade et clôture.

Le fleurissement des pieds de mur est encouragé.

## **ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX**

Taille des Haies : Celles-ci doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à deux mètres, voire moins si un dégagement de visibilité est nécessaire à l'approche d'un carrefour ou d'un virage

Élagage : En bordure des voies publiques l'élagage des arbres incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa limite de propriété sur la rue.

## **RESPONSABILITÉ DE L'USAGER**

Les usagers du domaine public, qu'ils soient professionnels ou particuliers, doivent veiller à ce que les voies et places publiques ne soient pas souillées par le transport de certains déchets, liquides, matériaux, matières usées, terre, etc.

Les chargements et déchargements devront être effectués en conséquence.

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur tout ou partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toute nature.

En dehors des containers prévus à cet effet, il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur la voie publique, tous papiers, journaux, prospectus, cartons, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de salir.

# LES DÉCHETS

Vous disposez, à Belgeard, de deux points d'apport volontaire afin d'y déposer les déchets ménagers dans les CSE (Conteneurs Semi-Enterrés noirs) et les déchets valorisables : le verre (conteneurs semi-enterrés ou bacs de tri verts) et papiers et emballage (conteneurs semi-enterrés ou bacs de tri jaunes).

Parking de la mairie



Ancien Bourg



Il est nécessaire de disposer d'un badge pour ouvrir les tambours des Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) : vous pouvez récupérer votre badge auprès de votre mairie ou du service déchets de Mayenne Communauté.



Les bacs de tri et les CSE sont pleins. Vous avez accès à l'ensemble des CSE et bacs de tri de la communauté de commune de Mayenne Co. Ils sont accessibles 24h/24.

Pour une réclamation, merci de contacter :  
**S e r v i c e   c o l l e c t e   e t   g e s t i o n   d e s   d é c h e t s**  
 02 43 30 21 34  
 dechets@mayennecommunaute.fr

## Dépôt sauvage



Il perdure des dépôts sauvages de déchets de type encombrants, ordures ménagères aux pieds des conteneurs semi-enterrés et/ou des bacs de tri.

Nous rappelons qu'un dépôt sauvage entraîne l'intervention de notre employé communal et est passible de **80 euros d'amende.**

## Déchèteries

Afin de connaître les heures d'ouverture des déchèteries de Mayenne

Communauté,

merci de consulter :

<https://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/dechets/dechetteries>

# LES BIODÉCHETS

## L'obligation de tri à la source des biodéchets, c'est quoi ?

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi relative à la Transition Écologique pour la Croissance Verte (dite "AGEC") impose le tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de la population.

Pour les particuliers, la responsabilité de trier leurs biodéchets est désormais instaurée, de manière similaire au tri des emballages ou des piles.

Une fois séparés des déchets courants, les biodéchets devront être valorisés et traités sur place grâce au **compostage**.



Envie de composter, mais pas d'acheter un composteur ?

De nombreuses alternatives existent pour le compostage. Les particuliers disposant d'un espace vert peuvent opter pour le compostage en tas, en andain, de surface, ou encore un composteur en palettes fait maison.

Pour ceux qui préfèrent un composteur "classique", il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente auprès du **service déchets de Mayenne Communauté** afin de bénéficier de la mise à disposition d'un composteur gratuitement, les places pour les distributions de printemps 2024 sont presque complètes, mais d'autres distributions auront lieu à l'automne !

## Déjà quelques années d'avance sur notre territoire !

Dès 2004, la collectivité a mis en place la mise à disposition gratuite de composteurs aux foyers ayant fait une demande auprès du service. Depuis, entre 200 et 500 composteurs ont été distribués chaque année !

En 2014, les premiers emplacements de **compostage collectif** ont été installés, et actuellement, 13 de ces sites sont en exploitation sur notre territoire, avec trois nouveaux projets en cours de réalisation.



Envie de mettre en place un composteur, d'en connaître un peu plus sur le compostage, rapprochez vous du service prévention qui vous accompagnera et vous conseillera.

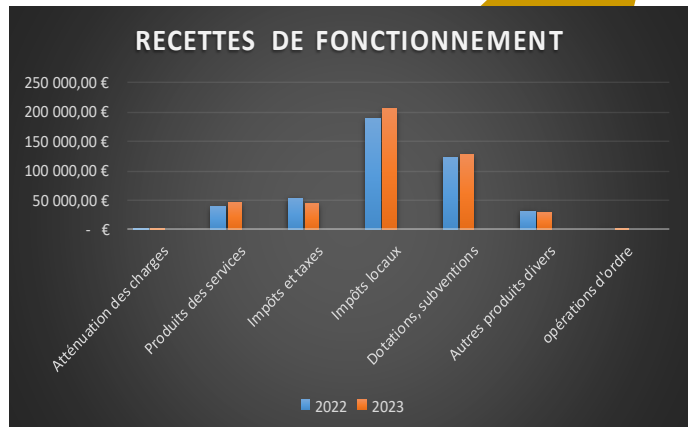
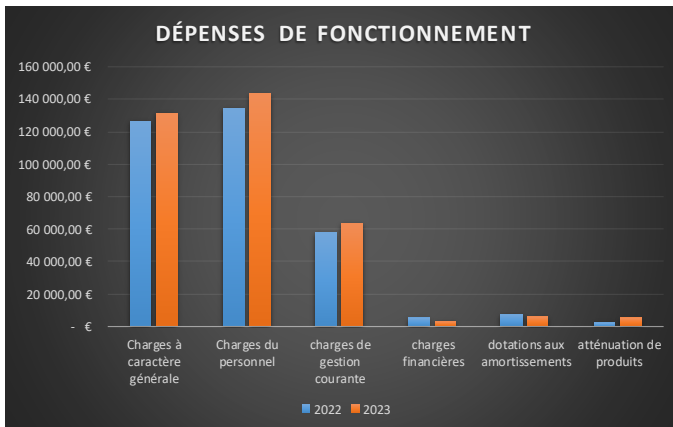
N'hésitez pas à les contacter :

[prevention.dechets@mayennecommunaute.fr](mailto:prevention.dechets@mayennecommunaute.fr) ou 02.43.30.21.34

# LES FINANCES COMMUNALES

## Dépenses de fonctionnement (€)

|                              | 2022           | 2023           | Variation en %<br>2022-2023 |
|------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| Charges à caractère général  | 126 097        | 131 055        | 3,93                        |
| Charges du personnel         | 133 909        | 143 738        | 7,34                        |
| Charges de gestion courante  | 57 903         | 63 160         | 9,08                        |
| Charges financières          | 4 794          | 3 298          | -31,21                      |
| Dotations aux amortissements | 7 478          | 5 640          | -24,59                      |
| Atténuation de produits      | 2 510          | 5 176          | 106,22                      |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>332 694</b> | <b>352 068</b> | <b>5,82</b>                 |

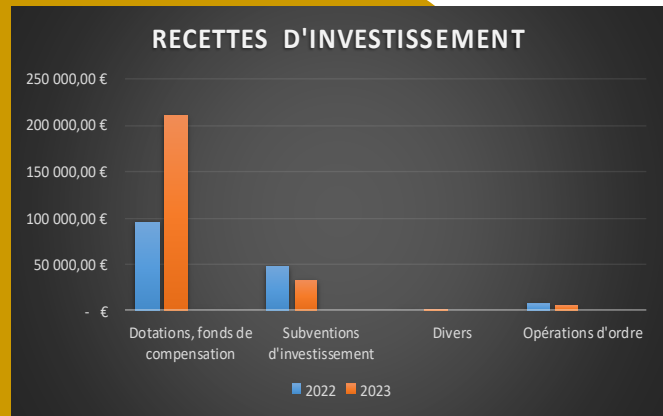
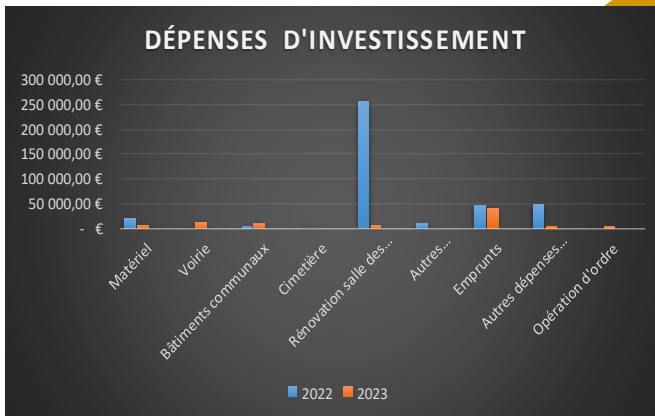


## Recettes de fonctionnement (€)

|                             | 2022           | 2023           | Variation en %<br>2022-2023 |
|-----------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| Atténuation des charges     | 1 735          | 626            | -63,91                      |
| Produits des services       | 39 433         | 47 363         | 20,11                       |
| Impôts et taxes             | 54 557         | 42 764         | -21,61                      |
| Impôts locaux               | 187 508        | 206 431        | 10,09                       |
| Dotations, subventions      | 123 143        | 127 660        | 3,67                        |
| Autre produits divers       | 30 303         | 27 939         | -7,80                       |
| Produits exceptionnels      | 291            | 264            | -9,44                       |
| Reprises sur amortissements | -              | 719            | -                           |
| Opérations d'ordre          | -              | 2 472          | -                           |
| <b>TOTAL</b>                | <b>436 972</b> | <b>456 241</b> | <b>4,41</b>                 |

## Dépenses investissement (€)

|                               | 2022           | 2023          | Variation en %<br>2022-2023 |
|-------------------------------|----------------|---------------|-----------------------------|
| Matériel                      | 19 803         | 5 636         | -71,54                      |
| Voirie                        | -              | 12 619        | -                           |
| Bâtiments communaux           | 2 186          | 8 397         | 284,06                      |
| Cimetière                     | -              | -             | -                           |
| Rénovation salle des fêtes    | 256 569        | 6 444         | -97,49                      |
| Autres dépenses d'équipements | 8 622          | -             | -100,00                     |
| Emprunts                      | 46 129         | 39 453,52     | -14,47                      |
| Autres dépenses financières   | 47 416         | 1 218,00      | -97,43                      |
| Opération d'ordre             | -              | 2 472         | -                           |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>380 727</b> | <b>76 241</b> | <b>-79,97</b>               |



## Recettes investissement (€)

|                                  | 2022           | 2023           | Variation en %<br>2022-2023 |
|----------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| Dotations, fonds de compensation | 96 085         | 210 636        | 119,22                      |
| Subventions d'investissement     | 47 685         | 33 359         | -30,04                      |
| Divers                           | -              | 865            | -                           |
| Opérations d'ordre               | 7 478          | 5 640          | -24,59                      |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>151 250</b> | <b>250 500</b> | <b>65,62</b>                |

## BALADE AU TRAVERS DES CHEMINS CREUX

Une balade bucolique de 3.2 km avec, comme point de départ le parking de la mairie (D).  
Direction Mayenne par la Route Départementale RD207 puis (1) à gauche par le chemin creux qui traverse le lotissement des « 3 chênes ».

Le chemin dit « La Rogardière » continue au travers des chemins creux pendant 1,3 km.

Après avoir traversé la RD241 (2), direction La Pierre (3) puis à gauche. Le chemin est à suivre, jusqu'à, de nouveau la RD241 qu'il faut longer vers la gauche avant de reprendre à droite le chemin des Comptants (La Chauvinière).

Longer l'atelier de la communal afin de contourner le terrain de football et d'arriver au point de départ. Mayenne Communauté assure un fauchage 2 fois par an sur tout le sentier.

Soyez vigilant lors des périodes de chasse.

Le chemin dit « La Rogardière » n'est pas praticable à la suite de fortes pluies.

Avec les beaux jours, les tiques sont de retour ! Inspectez ou faites examiner minutieusement votre corps.



# LE SOURIRE D'IRIS



Bonjour,

Je m'appelle Iris, je suis âgée de 4 ans, polyhandicapée et épileptique.

Ma famille a créé une association " Le sourire d'Iris". Cette association a pour but d'aider mes parents à financer le matériel médical ainsi que les thérapies (stage intensif de motricité, séance MEDEK, séance d'équithérapie...) nécessaires à mon développement, qui ne sont pas pris en charge par la CPAM.

Je vais vous raconter mon histoire, car oui la mienne est particulière tout comme moi !

A l'âge d'un mois et demi, j'ai commencé à avoir des crises d'épilepsie. Dès lors j'ai commencé à être suivie au CHU d'Angers. J'ai dû faire plusieurs séjours à l'hôpital pour mon épilepsie et plusieurs essais de traitements. Aujourd'hui je dois prendre quotidiennement 4 traitements au dosage maximal. Après de multiples examens (IRM, prise de sang, électroencéphalogramme (EEG), radio...), en juin 2022, les médecins ont donné le premier résultat du test génétique. Ils ont expliqué à Papa et Maman que j'avais une mutation rare, il y a +/- 200 cas dans le monde. Cette mutation est dite "novo" du gène SMC1A DEE (Encéphalopathie développementale et épileptique liée à SMC1A).

Vous comprenez donc que je suis une petite fille avec mon petit truc en plus.

J'ai été suivie par le CAMPS (psychomotricienne, orthophoniste, ergothérapeute) jusqu'à septembre 2023. Je suis rentrée en septembre 2023 à l'institut Calypso à Laval où j'ai pu me faire de nouveaux copains/ copines. Actuellement, j'y vais 3 jours par semaine où j'ai un suivi médical (psychomotricienne, orthophoniste, ergothérapeute et éducatrice de jeunes enfants). Je suis suivie par un kiné 2 fois par semaine et mon suivi neurologique se déroule au CHU Angers. Malgré tous les efforts que je déploie, j'ai un retard global de développement, je ne marche pas et je suis non-verbal.

Pour suivre mes aventures et mes progrès, rien de plus simple, il suffit juste de prendre une photo du QR code et ça vous dirigera sur la page Facebook spécialement créée pour moi.

Merci, Iris.

Facebook



Helloasso



Le sourire d' Iris  
2 rue de l'ancien bourg  
53440 Belgeard  
06.31.12.37.41  
[lesourirediris@gmail.com](mailto:lesourirediris@gmail.com)

## L'APE

Le bureau de l'APE est composé de 7 membres permanents et nous avons la chance de compter sur des parents volontaires et investis à chacune de nos actions. Le but premier est d'apporter de l'argent pour les enfants : leurs sorties scolaires, les jeux utilisés dans la cour de l'école, etc. C'est aussi l'occasion pour les parents de se réunir, d'échanger, de se retrouver et de faire des rencontres. L'APE de Belgeard se veut conviviale.

A titre d'exemples concrets, voici les contributions aux différentes actions :

- Réparation des vélos de la cour l'été dernier
- Versailles (645€)
- Terra Botanica (563,50 €)
- Robert Tatin
- Ferme pédagogique

Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook « APE Belgeard »



## BEL'GYM



C'est sous l'égide du Comité des Fêtes que la section gym existe depuis de nombreuses années. Dans une bonne ambiance, une vingtaine de personnes se retrouve tous les jeudis (hors petites vacances scolaires) dans la salle des fêtes pour des exercices de renforcement musculaire, d'abdos, fessiers, step...

Alors venez nous rejoindre, pour transpirer dans la bonne humeur. Ouvert aux hors communes.

Cours les jeudis  
16h30 – 20h30

Renseignement auprès  
de Béatrice  
06.88.28.53.02



# La BIBLIOTHÈQUE

Membre du réseau des bibliothèques et médiathèques de Mayenne Communauté, la bibliothèque de Belgeard a ouvert ses portes en Décembre 1994 grâce à l'initiative de Marie-Claude Deslais et Jocelyne Le Quéré. Bientôt 30 ans que les bénévoles se passent le relais pour faire vivre ce lieu.



L'inscription gratuite peut se faire sur place et vous permet d'accéder aux 18 bibliothèques du réseau en empruntant ou réservant des livres, BD, jeux, CD, DVD...

Un créneau est également proposé aux enseignants pour venir avec leurs classes et ainsi emprunter des livres sur des sujets étudiés en classe ou préparer un projet.

La bibliothèque organise régulièrement des ateliers pour les enfants : Origami, cocottes en papier, bracelets brésiliens, séance de lecture pour les 0 – 6 ans, balades avec un conteur...



Merci à l'ensemble des bénévoles de la bibliothèque de Belgeard accompagnés tout au long de l'année par Hélène Cronier, bibliothécaire intercommunale qui coordonne tous ces projets.

La bibliothèque se situe au  
1<sup>er</sup> étage de la Mairie.

Ouvert tous les samedis de  
10h à midi

## Les bénévoles

Geneviève  
Sandrine  
Audrey  
Valérie  
Ludo  
Sabrina  
Manuella

## L'UTAN

L'association des **amis de la nature** de Belgeard fait partie d'un mouvement créé il y a plus de 100 ans, présent dans plus de 45 pays et regroupant 350.000 adhérents dans le monde.

L'objectif est de proposer des loisirs responsables qui respectent la nature et permettent de découvrir des nouveaux horizons au cours de séjours et de sorties culturelles.

Notre association locale de Belgeard compte une centaine d'adhérents qui, chacun à leur tour, ont la possibilité de proposer, organiser et encadrer bénévolement des activités variées. Il est proposé environ 8 sorties par an, à la journée ou sur un WE.

Cette année nous avons fait une randonnée autour de Jublains, à la découverte des plantes sauvages comestibles, guidés par un adhérent passionné qui a partagé ses connaissances avec nous. Il y a eu un WE organisé pour découvrir le centre minier de Faymoreau et le marais Poitevin. Nous avons également passé une journée à La Ferrière-aux-Etangs, avec une marche dans la forêt et la visite d'un ancien site d'extraction de minerais. Deux autres sorties nous attendent à la rentrée de septembre 2024.

L'UTAN organise sur la commune de Belgeard 2 activités annuelles : la Chasse aux Œufs et la cueillette du muguet.

<https://amis-nature.org>

Claudine THEOPHANE  
06.20.20.41.01



## LE COMITÉ DES FÊTES

Valérie MAURICEAU

07.86.28.43.59

**LE COMITÉ des fêtes BELGEARD** a le plaisir de vous communiquer les dates principales à retenir pour ses activités organisées en 2024

**Calendrier**

- 🕒 **25 mai 2024**  
Concours de pétanque
- 🕒 **07 juillet 2024**  
Rallye vélo, un dimanche détente et ludique
- 🕒 **26 octobre 2024**  
Soirée Choucroute Animée par l'orchestre Trivial Music

Renseignements : 06.51.62.18.78 ou 06.67.80.72.85

A bientôt 🍷

# US La Bazoge Montpinçon Belgeard

Le club fonctionne en association entre les communes de Belgeard et de La Bazoge Montpinçon.

Le club compte 83 licenciés soit 70 joueurs et 13 dirigeants qui se répartissent dans les catégories suivantes :

U7 Année 2017-2018 : 4 joueurs Encadrant : Jonathan Rioux

U9 Année 2015-2016 : 6 joueurs Encadrant : Ludovic Thireau

U11 Année 2013-2014 : 10 joueurs dont 2 féminines Encadrants : Stephane Durand, Pierre Besnier, Fabrice Boudonnet

U13 Année 2011-2012 : 2 joueurs Encadrants : Paul Pieau, Florian Lemée Montecot

U15 Année 2009-2010 : 3 joueurs

U17 Année 2007-2008 : 1 joueur

Toutes les catégories jeunes sont en entente avec l'US Aron, l'AS Grazay, l'ES Marcillé, l'EB Commer et le FC Vaudaigu. Les entraînements de l'école de foot (U7-U9-U11) ont lieu tous les mercredis de 13h45 à 17h30 sur le terrain d'Aron. Les autres catégories s'entraînent sur les terrains d'Aron et de Commer.

2 équipes seniors : l'équipe A évolue en 1<sup>ère</sup> division, l'équipe B en 4<sup>ème</sup> division. Elles se composent de 40 joueurs. Encadrants équipe A : Serge Beaudoin, Matthieu Terrier. Encadrants équipe B : Frédéric Brochard, Julien Beaudoin.

Le bureau se compose de 16 membres :

Président : Joël Boudonnet

Vice-Président : Franck Garnier

Secrétaire : Nadine Beauducel

Secrétaire adjoint : Matthieu Terrier

Trésorier : Fabrice Boudonnet

Trésorière adjointe : Yolande Garnier

Membre du bureau : Serge Beaudoin, Frédéric Brochard, Nathan Garnier, Quentin Beaudoin, Jonathan Rioux.



Sportivement l'entente dans les catégories jeunes se passe dans les meilleures conditions. Les résultats sont encourageants. Pour les équipes seniors, après deux années en première division l'équipe A évoluera la saison prochaine en deuxième division, l'équipe B qui évolue en quatrième division a fini quatrième de son groupe.

Si vous voulez mieux connaître le club de l' US La Bazoge Montpinçon – Belgeard nous vous invitons à nous rejoindre en tant que joueur, dirigeant, arbitre, bénévole ou tout simplement supporter.

Le club remercie les joueurs, les dirigeants, les bénévoles et les parents pour leur implication pendant toute la saison lors des matches et des différentes manifestations.

Nous remercions aussi les sponsors, les mairies de Belgeard et de La Bazoge Montpinçon pour leur soutien moral, logistique et financier.



## Le BAB - Bar Associatif de Belgeard

Le BAB est une association qui existe depuis 2019 dont le but est d'être un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité. C'est un lieu qui a vocation à être intergénérationnel.

On peut y venir seul, en famille ou bien avec des amis.

Le bar est ouvert tous les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois de 19h à 23h.

Il y a possibilité de venir avec de quoi manger ou alors de prendre de quoi grignoter sur place.

Il peut y avoir des soirées à thèmes : concours de soupe, animations musicales...

C'est un endroit où vous pouvez venir avec vos jeux mais aussi profiter des jeux à disposition (tarot, belote, fléchettes, palet...)

L'équipe est à la recherche de bénévoles, alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.



## DUATHLON



Le club de triathlon Mastria53 est ravi d'organiser chaque année son duathlon à Belgeard.

Mastria souhaite remercier la municipalité pour avoir accueilli avec succès le duathlon annuel qui a rassemblé des participants de tous âges, des enfants aux adultes dans les courses jeunes, sélectives de haut niveau. L'engouement est intergénérationnel, l'événement suscite un vif intérêt parmi les athlètes, les concurrents, les supporters et les élus. La participation active démontre l'attrait croissant de cette compétition pour la communauté sportive locale. Nous sommes ravis de voir des enfants de l'école de Belgeard sur notre duathlon ainsi que leurs parents sur les relais ou même la course XS.

Bien évidemment, si vous ne souhaitez pas courir, aucun souci, les bénévoles sont indispensables pour l'organisation de cet événement. Alors rejoignez nous amis belgeardais !



# L'ÉCOLE MUNICIPALE

## Retour sur l'année 2023/2024 : la classe de CE2-CM1-CM2

Toute la classe a participé à une opération de nettoyage des rues et des routes en septembre 2023. Les enfants ont ramassé les déchets et ont même trouvé une couleuvre dans une canette ! Plus de peur que de mal...



Le 19 février 2024, l'école a fêté le carnaval.  
Les élève se sont déguisés et la classe de CE2 CM1 CM2 ont tenu des ateliers toute la journée.  
Ensuite les enfants ont défilé dans les rues de Belgeard avec le sourire.  
Les élèves sont rentrés à l'école pour faire une photo.



L'école de Belgeard, de la GS au CM2, a été à la piscine de Mayenne de janvier à mars 2024. Lors de la dernière séance, elle a participé à la journée Olympiade. Il y avait plusieurs jeux, comme le water-polo et de la danse synchronisée. Tous les élèves ont fait le tour de toute les piscines avec la flamme Olympique.



Les élèves sont allés au château de Versailles avec l'école de Paul Eluard le vendredi 12 avril 2024. Sous un grand soleil, ils ont visité les jardins et les élèves de chaque école ont présenté par petits groupes, des exposés sur des endroits du château. Plus tard, ils sont allés visiter le château. Après, ils ont visité la galerie des glaces et des carrosses. Les enfants sont partis à 5h30 et revenus à 23h30 !



Depuis décembre 2023, Coraline Clerc, professeur au Conservatoire de musique, a enseigné à l'école. Le 18 juin 2024 les élèves de cycle 3 ont chanté dans les serres municipales de Mayenne. La classe a appris une chanson avec des objets de la nature. Et elle a collaboré aussi avec la classe de Paul Eluard de Mayenne



## Retour sur l'année 2023/2024 : la classe de CP-CE1-CE2

Notre classe a beaucoup travaillé cette année sur la nature et le vivant. Nous avons eu deux animations du CPIE. Grâce à ces interventions nous avons appris à trier les déchets, et réussi un bon compost. Nous avons aussi cherché des petites bêtes, les décomposeurs, et nous avons appris à les reconnaître et à les nommer. Nous avons ensuite réalisé une affiche sur le compostage.



Monsieur POULEYN, apiculteur, est venu nous rendre visite et nous a expliqué le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, avant de nous laisser une de ses ruches. Mais aucune colonie n'est venue s'y installer...

En classe, nous avons fait une expérience pour voir ce dont a besoin une graine pour germer, nous avons 11 pots !

Vendredi 31 mai 2024, pour récompenser tout le travail des élèves cette année, nous sommes allés visiter Terra Botanica, un parc consacré à la nature dans toute sa diversité. Nous avons fait deux ateliers : un sur les plantes tinctoriales et un sur le développement durable. Nous avons créé des couleurs pour teindre des tissus grâce à des plantes et nous avons découvert comment bien s'occuper d'un potager. Nous avons eu de la chance car il a fait beau.



## Retour sur l'année 2023/2024 : la classe de PS-MS-GS

Mardi 11 juin 2023, on est allés au musée Robert Tatin. Avec Christelle, notre guide, nous avons vu plein de statues, l'allée des géants, le dragon, le musée et son bassin où il y avait des grenouilles et des poissons.

On a vu une étoile en fleurs et les différents jardins de M. Tatin ainsi que sa maison. Nous avons vu Tulipe, la statue du chien de M. Tatin.



Nous avons également vu des sculptures d'autres artistes, exposées dans le jardin.



Vendredi 14 juin 2024, nous sommes allés à la rencontre athlétisme à la Bazoge-Montpinçon.

Nous avons fait plein d'ateliers d'engins roulants, de courses, de lancers et de sauts.

Nous avons tous gagné une médaille.





# À VOS AGENDAS

|                                    |   |                          |
|------------------------------------|---|--------------------------|
| ⇒ Randonnée littéraire             | <u>6 octobre 2024</u>                         | Bibliothèque de Belgeard |
| ⇒ Soirée choucroute                | <u>26 octobre 2024</u>                        | Comité des fêtes         |
| ⇒ DIY Activité vitrail             | <u>16 novembre 2024</u>                       | Bibliothèque de Belgeard |
| ⇒ Concours de belote               | <u>Fin novembre 2024</u>                      | US Bazoge Belgeard       |
| ⇒ Vente de sapins                  | <u>Décembre 2024</u>                          | APE                      |
| ⇒ Les 30 ans de la bibliothèque    | <u>21 décembre 2024</u>                       | Bibliothèque de Belgeard |
| ⇒ Galettes des rois pour les aînés | <u>Janvier 2025</u>                           | Mairie de Belgeard       |
| ⇒ Vente de gâteaux bijoux          | <u>Janvier 2025</u>                           | APE                      |
| ⇒ Soirée entrecôte                 | <u>Fin février 2025</u>                       | US Bazoge Belgeard       |
| ⇒ Duathlon                         | <u>Courant mars 2025</u>                      | Triathlon Matria53 / APE |
| ⇒ Chasse aux Œufs                  | <u>Autour de Pâques 2025</u>                  | UTAN                     |
| ⇒ Cueillette du muguet             | <u>1<sup>er</sup> mai 2025</u>                | UTAN                     |
| ⇒ Tournoi jeunes                   | <u>8 mai 2025</u>                             | US Bazoge Belgeard       |
| ⇒ Spectacle de l'école             | <u>Vendredi 20 juin 2025</u>                  | École / APE              |
| ⇒ Fête de la musique               | <u>Courant juin 2025</u>                      | BAB / APE                |
| ⇒ Tournoi inter quartier           | <u>Dernier dimanche de juin 2025</u>          | US Bazoge Belgeard       |
| ⇒ Rallye vélo                      | <u>Dimanche 6 juillet 2025</u>                | Comité des fêtes         |
| ⇒ Sans oublier le BAB              | <u>1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois</u> | BAB                      |

## Dernier article de presse concernant Belgeard Belgeard. Une nouvelle agente et 62 élèves à l'école publique

● Ouest-France  
Publié le 05/09/2024 à 05h10



L'équipe éducative de l'école primaire publique, composée de 7 personnes, vient de faire sa rentrée. « Le seul changement est l'arrivée de Nathalie Maillard, agente à la cantine », indique Isabelle Mauger, la directrice.

L'établissement compte trois classes. « Nos effectifs sont légèrement en hausse. À la rentrée 2023, il y avait 59 élèves, nous sommes 62 pour celle-ci. La rentrée s'est très bien passée et déjà tout le monde, écoliers compris, est au travail. »

La directrice est aussi enseignante pour une moitié des élèves de CE2 et en CM1 et CM2. Benoît Auguste a, quant à lui, l'autre moitié de la classe des CE2 ainsi que les classes CP et CE1.

Vanessa Buard enseigne aux maternelles aux côtés de Mathilde Derouet, Agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem).

Pour la 3<sup>e</sup> année, Laëtitia Jannin, Accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH), intervient le mardi et le vendredi.

En mars, est arrivée Fatna Arrahmane à la garderie cantine.

L'un des premiers temps forts de l'année sera la végétalisation de la cour. Le début des travaux est fixé en novembre. Il y aura aussi la production d'un spectacle des élèves devant les parents en juin.

## UN DERNIER MOT

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la création de ce bulletin municipal : les associations, les membres du conseil municipal, les élèves, leurs enseignant.e.s et les secrétaires de mairie.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

|          |               |
|----------|---------------|
| MARDI    | 8h30 à 12h00  |
| MERCREDI | 8h30 à 12h00  |
| JEUDI    | 13h30 à 18h00 |
| SAMEDI   | 8h30 à 12h00  |

### **Mairie**

30 rue du muguet 53440 BELGEARD  
Tél : 02.43.04.45.69  
Courriel : [mairie.belgeard@wanadoo.fr](mailto:mairie.belgeard@wanadoo.fr)  
[www.belgeard.fr](http://www.belgeard.fr)